



ESPACE COMMUNAUTAIRE SAINT-SACREMENT

Communiqué de presse, Québec, le 14 juin 2021 — Réplique à la paroisse Bienheureuse-Dina-Bélanger concernant le classement de l'église Très-Saint-Sacrement

La paroisse Bienheureuse-Dina-Bélanger (BDB) rendait public le 30 mai dernier un communiqué dans lequel elle s'opposait au classement de l'église du Très-Saint-Sacrement. Ce point de vue reposait sur six arguments qu'elle présentait comme « six raisons incontournables de ne pas classer l'église ».

Le comité citoyen SOS Saint-Sacrement, convaincu plus que jamais qu'un classement serait bénéfique pour la communauté, souhaite aujourd'hui répondre aux arguments présentés par la paroisse.

Premièrement, la paroisse affirme que le classement serait incohérent avec la décision de prioriser les huit églises sélectionnées par le rapport Porter, puisque le budget est limité.

- Pourtant, notre stratégie **ne consiste pas à faire appel au fonds de 30 millions** prévus pour les 8 églises retenues;
- Pour financer nos projets, **nous entendons combiner un financement privé populaire avec d'autres sources de fonds gouvernementaux tel le nouveau programme de 259 M\$ Les Espaces Bleus;**
- Le [rapport Porter](#) spécifie d'ailleurs que les églises qui ne figurent pas sur la liste doivent être reconverties, **et non démolies;**
- L'argument selon lequel il faut détruire une église pour en sauver d'autres **ne tient pas;**
- Par ailleurs, **la valeur patrimoniale de l'église du Très Saint-Sacrement est indéniable à sa face même** puisqu'elle fait l'objet d'un avis d'intention de classement.

Deuxièmement, la paroisse affirme que l'église est en mauvais état et que ses réparations et son entretien seraient très coûteux.

- Pourtant, une expertise technique réalisée en février 2021 par la firme EMS Ingénierie conclut que **la structure est en bon état;**

- Le parement de pierre, principale source d'inquiétude, pourrait être sécurisé en menant des travaux d'étanchéisation et de consolidation aux endroits préalablement ciblés;
- L'étude affirme qu'il sera ensuite possible de permettre aux citoyen(ne)s **un accès sécuritaire au bâtiment**;
- Nous entendons commander bientôt une étude indépendante plus approfondie.

Troisièmement, la paroisse affirme qu'en cas de classement, la Fabrique serait dans l'obligation de supporter le fardeau financier de son entretien.

- Pourtant, **le comité SOS Saint-Sacrement entend proposer au diocèse et la paroisse de lui transférer le fardeau financier** que constitue le bâtiment en lui offrant de l'acheter pour une somme nominale;
- La vente d'église pour la somme de 1\$ pour utilisation communautaire **est déjà très répandue au Québec**;
- Le comité pourra **alors bénéficier de subventions et donations qui lui permettront notamment d'entretenir le bâtiment**;

Quatrièmement, la paroisse affirme que le classement empêcherait de revaloriser les éléments précieux contenus dans l'église,

- Pourtant, **le rapport déposé par EMS Ingénierie en avril 2021 conclut que la structure est saine**, que l'intérieur de l'église est sécuritaire et ne mentionne aucun risque « d'écroulement ».
- Il n'existe donc **aucune menace qui pourrait altérer les biens présents à l'intérieur de l'église** tel que l'orgue, les cloches, les bancs et les vitraux, et ce, à plus forte raison, lorsque les travaux de consolidation du parement de pierre seront terminés.

Cinquièmement, la paroisse affirme qu'aucun projet de requalification viable et sérieux ne leur a été présenté.

- Pourtant, le comité SOS Saint-Sacrement propose **un projet sérieux de réutilisation** du bâtiment à des **fins communautaires et socioculturelles**;
- Les locaux de l'église et le terrain adjacent Ouest sont l'endroit idéal pour **développer le cœur de quartier que mérite Saint-Sacrement**, un quartier qui subit **un sous-investissement de la ville depuis de nombreuses années malgré une importante densification**;
- Le Centre des loisirs Saint-Sacrement manque d'espace et voit dans ce dossier une **opportunité unique à saisir pour régler une insuffisance chronique de locaux communautaires**;
- Nous avons présenté notre projet à la paroisse et au diocèse à quelques occasions, mais ceux-ci continuent à nier son existence. **Nous aimerions collaborer avec eux**, et renouvelons notre offre de nous réunir pour discuter de notre projet.

Sixièmement, la paroisse déplore que le classement annihile la vente du bâtiment qui aurait mené à sa démolition et à son remplacement par des logements, lui procurant un bénéfice financier substantiel.

- Nous croyons qu'il importe **de privilégier les citoyen-nes du quartier, et non les coffres du diocèse.**
- Nous pensons qu'un projet communautaire prenant place dans l'église serait plus avantageux pour les résident-es du quartier qu'un autre projet de tour de logements.
- Cette opinion est partagée par les nombreuses personnalités qui soutiennent son classement, comme **Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications du Québec, Yvon Bussières, conseiller municipal pour le district Montcalm-Saint-Sacrement, Jean-Yves Duclos, Président du Conseil du Trésor du Canada, Catherine Dorion, députée de Taschereau, Catherine Vallières-Rolland et Katia Garon, candidates dans le district Montcalm-Saint-Sacrement** pour respectivement **Québec Forte et Fièrè et Démocratie Québec** ainsi que le **Conseil de quartier de Saint-Sacrement.**
- Avec ce projet de vente, nous croyons que le diocèse souhaite aliéner un espace communautaire majeur, **financé par des générations de résident-tes de Saint-Sacrement et situé de façon centrale dans notre quartier pour son propre bénéfice financier.**
- Cette attitude est selon nous en opposition à la vision de développement communautaire qui a si bien animé les pères de Saint-Sacrement. On croit alors assister au spectacle désolant d'une organisation qui a tourné le dos à sa mission sociale et communautaire.

Loin d'être en fin de vie, l'église pourrait plutôt se réinventer et, par le fait même, reprendre vie. **Née et entretenue depuis un siècle grâce à l'investissement citoyen, l'église Très-Saint-Sacrement doit demeurer à la communauté.**